

PARTICULIERS

MISE À JOUR

Vos tarifs au quotidien

Principales conditions tarifaires

En vigueur au 1^{er} janvier 2022

Tarifs en euro TTC lorsque la TVA est applicable

Mise à jour au **1^{er} février 2022**

Les mises à jour sont identifiées par le symbole suivant : 



Extrait standard des tarifs*

(Liste nationale des services les plus représentatifs rattachés à un compte de paiement)

Les tarifs ci-dessous sont hors offres groupées de services (package) et hors promotion ou tarif spécifique à une partie de la clientèle.

Liste des services

Prix en euros

Abonnement à des services de banque à distance (internet, téléphone fixe, SMS etc)

Crédit Agricole en ligne : consultation, virement **GRATUIT**

(Tarif hors coût de communication variable par opérateur et hors coût du fournisseur d'accès à internet)

Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS

1 mini relevé /semaine **2,20€/mois**
(soit 26,40€/an)

Tenue de compte **1,50€/mois**
(soit 18,00€/an)

Fourniture d'une carte de débit **43,00€/an**
(Carte de paiement internationale à débit immédiat - Mastercard ou Visa - carte de débit⁽¹⁾)

Fourniture d'une carte de débit **43,00€/an**
(Carte de paiement internationale à débit différé - Mastercard ou Visa - carte de crédit⁽²⁾)

Fourniture d'une carte de débit **33,50€/an**
(Carte de paiement à autorisation systématique - Maestro - carte de débit⁽¹⁾)

Retrait d'espèces (cas de retrait en euro dans la zone euro à un distributeur automatique d'un autre établissement avec une carte de paiement internationale) **1,00€/retrait**
(4 retraits gratuits par mois avec les cartes internationales et Open/Suppletis)

Cotisation à une offre d'assurance perte ou vol de moyens de paiement Sécuricompte plus **2,04€/mois**
(soit 24,48€/an)

Virement (cas d'un virement SEPA⁽³⁾ occasionnel)

En agence **3,90€/virement**
Par Internet **GRATUIT**

Prélèvement

Frais par paiement d'un prélèvement SEPA⁽³⁾ **GRATUIT**

Prélèvement

Frais de mise en place d'un mandat de prélèvement SEPA⁽³⁾ **GRATUIT**

Commission d'intervention

Par opération **8,00€**
Plafond mensuel **80,00€**

*Les établissements de crédit ont la possibilité de présenter en tête de leurs plaquettes tarifaires un extrait standard des tarifs.

Nos conditions tarifaires sont consultables auprès de l'ensemble de nos agences et sur internet :

<https://www.credit-agricole.fr/ca-norddefrance/particulier/informations/tarifs.html>
(hors coût du fournisseur d'accès internet).

EDITO

2022

Le prix de vos services en toute transparence

Chers Clients, Chers Sociétaires,

La crise sanitaire a encore fortement impacté l'année 2021, avec de nombreuses conséquences pour l'ensemble de la société.

Notre Caisse régionale, forte de son modèle coopératif et de son attachement aux valeurs mutualistes, s'est fortement impliquée dans l'accompagnement de ses clients dans ces moments difficiles. Notre volonté est de continuer à cultiver une relation de confiance avec l'ensemble de nos clients.

En 2021, nous avons fait évoluer notre réseau d'agences afin de rester proche de vous tout en prenant en compte les changements dans les attentes et les modes de vie de nos clients. Nous continuons à agir chaque jour pour vous proposer les solutions les plus adaptées à vos besoins et vous accompagner dans la réalisation de tous vos projets. Notre priorité est d'être présent auprès de vous dans les moments importants de votre vie et de vous proposer réactivité, conseils personnalisés et expertise. Les adaptations de notre organisation nous permettent de continuer à tenir ces engagements.

Le Crédit Agricole Mutuel Nord de France a fait le choix de s'engager résolument et d'incarner la Banque des Transitions pour accompagner tous ses clients face aux enjeux majeurs des transitions climatique, environnementale et sociétale : développement de l'innovation et de l'emploi, lutte contre le changement climatique, préservation de la biodiversité, solidarité et inclusion sociale. Notre mission est d'être utile à tous les acteurs du territoire et à la société, en contribuant activement à la relance de l'économie via nos trois métiers de la banque, de l'assurance et de l'immobilier.

Nous vous proposons ainsi des offres aux prix les plus justes. Vous les retrouverez de manière simple, lisible et transparente dans ce document. Quelques exemples de ces offres : les nouvelles offres groupées de service Prestige/Premium /Essentiel, la réduction de 50% pour les moins de 25 ans, des services de banque au quotidien accessibles à partir de 2€ par mois, le plafonnement des frais de dysfonctionnement pour nos clients en situation de fragilité ou le service gratuit d'alerte SMS solde débiteur et rejet d'opérations.

Nous facilitons votre quotidien par un accès 24 heures sur 24 à vos comptes et à l'ensemble de vos services : que ce soit dans votre centre d'affaires, votre agence de proximité, au téléphone avec votre Centre de Relation Client, sur internet credit-agricole.fr ou avec votre application Ma Banque.

Votre conseiller reste bien entendu votre interlocuteur privilégié pour répondre à toutes vos questions.

Merci pour votre confiance et votre fidélité.

Christian VALETTE
Directeur Général du Crédit Agricole Mutuel Nord de France

SOMMAIRE

Extrait standard des tarifs

	Ouverture, fonctionnement et suivi de votre compte	2
	- Ouverture, transformation, clôture	
	- Relevés de compte	
	- Tenue de compte	
	- Services en agence	
	- Frais de recherche de documents	
	- Le change	
	Banque à distance	5
	- Internet et téléphonie mobile	
	- Services d'alertes par SMS	
	- Téléphone avec Filvert Service Vocal	
	Vos moyens et opérations de paiement	6
	- Les cartes	
	- Virements SEPA	
	- Prélèvements / TIP SEPA	
	- Chèques	
	Offres groupées de services	8
	- Offres Prestige, Premium et Essentiel	
	- Offre spécifique à destination de la clientèle en situation de fragilité financière : le Compte à Composer Module Budget Protégé	
	- Offre Globe Trotter (18-30 ans)	
	- Offre EKO	
	- Offres qui ne sont plus commercialisées	
	Irrégularités et incidents	11
	- Commission d'intervention	
	- Opérations particulières	
	- Incidents de paiement	
	Découverts et Crédits	19
	- Découvert	
	- Crédits à la consommation	
	- Crédits immobiliers	
	Épargne et Placements financiers	20
	- Epargne bancaire	
	- Placements financiers	
	Offres pour les Jeunes (moins de 25 ans)	21
	Opérations à l'étranger	23
	- Virements non SEPA	
	- Chèques	
	- Autres opérations	
	Assurances et Prévoyance	24
	- Assurances pour vous et vos proches	
	- Assurances pour vos biens	
	- Assurances protection contre les risques de la vie quotidienne	
	- Assurances emprunteur	
	- Assurances de la banque au quotidien	
	Succession	26
	Vos abonnements Presse	26
	Résoudre un litige	26



Ouverture, Fonctionnement et Suivi de votre compte

Ouverture, Transformation, Clôture

Ouverture de compte	▲●	GRATUIT
Clôture/transfert de compte de dépôt	▲●	GRATUIT
Service d'aide à la mobilité bancaire		GRATUIT
Enregistrement de changement d'adresse postale, téléphonique, électronique	▲●	GRATUIT
Désolidarisation ou retrait d'un des co-titulaires du compte joint		49,70€
Opérations de liquidation de communauté		163,50€
Services bancaires de base (fournis dans le cadre du droit au compte)		GRATUIT
(Fournis dans le cadre du droit au compte : article L.312-1 et article D.312-5-1du Code monétaire et financier mentionnés par le symbole ▲. Le droit au compte ne comprend ni la délivrance d'un chéquier ni l'ouverture d'une autorisation de découvert).		



Bon à savoir !

▲ Services bancaires de base : Ces services comprennent : l'ouverture, la tenue et la clôture du compte, un changement d'adresse par an, la délivrance à la demande de relevés d'identité bancaire, la domiciliation de virements bancaires, la fourniture mensuelle d'un relevé des opérations effectuées sur le compte, l'encaissement de chèques et de virements bancaires, les paiements par prélèvements SEPA, titre interbancaire de paiement SEPA ou par virement bancaire SEPA, ce dernier pouvant être réalisé aux guichets ou à distance, des moyens de consultation à distance du solde du compte, les dépôts et les retraits d'espèces au guichet de l'organisme teneur de compte, une carte de paiement dont chaque utilisation est autorisée par l'établissement de crédit qui l'a émise permettant notamment le paiement d'opération sur internet et le retrait d'espèces dans l'Union Européenne, deux formules de chèques de banque par mois ou moyens de paiement équivalents offrant les mêmes services, la réalisation des opérations de caisse.

- Les Prestations identifiées par ce symbole sont les prestations de base mentionnées à l'article D.312-5 du Code Monétaire et Financier bénéficiant aux clients en situation de fragilité financière.

Relevés de compte

● Relevé mensuel papier	▲●	GRATUIT
E-relevé (mensuel, quinzaine, décadaire, journalier)		GRATUIT
Relevé de compte papier au-delà d'un par mois (par quinzaine, décadaire, journalier)		1,50€/relevé
Option une enveloppe par compte		9,50€/trimestre
● Rendez-vous Compte : Relevé global des avoirs, fréquence annuelle		10,00€/an
Rendez-vous Compte : Relevé global des avoirs, fréquence semestrielle		16,60€/an
Rendez-vous Compte : Relevé global des avoirs, fréquence trimestrielle		26,80€/an
Relevé annuel des frais		GRATUIT
Relevé de compte en braille		GRATUIT
Rédition d'un relevé de compte		9,50€/relevé jusqu'à 10 documents puis 4,75€ au delà
Relevé de frais sur instruments financiers		GRATUIT
Relevé IFI		GRATUIT

Tenue de compte

● Tenue de compte	▲●	1,50€/mois
Frais de gestion de compte inactif*	▲●	30,00€/an maximum
Délivrance de Relevé d'Identité Bancaire	▲●	GRATUIT
Forfait des opérations courantes illimitées		2,10€/mois

Comportant les opérations de virements et de prélèvements, TIP SEPA⁽³⁾

*Frais prélevés annuellement sur chaque compte inactif, dans la limite de 30,00 euros et du solde créditeur du compte, après déduction des frais et commissions perçus par la Caisse régionale en contrepartie des opérations relatives à la gestion et à la clôture de ces comptes inactifs et des produits et des services bancaires liés à ces comptes.

Services en agence

Versement d'espèces	▲●	GRATUIT
---------------------	----	---------

Retrait d'espèces en agence sans émission de chèque ▲●	GRATUIT
Retrait d'espèces au distributeur automatique de billets (cas d'un retrait à un distributeur automatique de la banque) ▲●	GRATUIT
Remise de chèque(s) ▲●	GRATUIT
Fourniture d'une attestation ⁽⁴⁾	14,00€/attestation
Frais de location de coffre-fort : petit/moyen/grand 85,00€ / 111,10€ / 151,10€ /an/coffre	
Effraction suite à la perte des clefs du coffre-fort ou saisie judiciaire...Coût réel des frais engagés	
Mise à disposition de fonds	25,30€

Frais de recherche de documents

(Document hors relevé de compte et imprimé fiscal unique)

Frais de recherche et de réédition de document 14,00€ TTC/recherche jusque 10 documents puis 7,00€ au-delà

1 - Carte de débit : Sont considérées comme des cartes de débit : les cartes à débit immédiat et les cartes avec contrôle du solde. Les opérations de paiement sont débitées sur le même compte support dans un délai maximal de 48h.

2 - Carte de crédit : Sont considérées comme des cartes de crédit :

- les cartes à débit différé, qui portent désormais la mention CREDIT. Les opérations de paiement effectuées bénéficient d'un différé de paiement, sans frais d'intérêt, et sont prélevées mensuellement sur le compte support.

- Les cartes de crédit associées à un crédit renouvelable. Ces cartes portent la mention « CARTE DE CREDIT ». Les opérations de paiements et retraits effectuées à crédit sont imputées directement sur le compte de crédit renouvelable auquel la carte est rattachée.

3 - Zone SEPA : Single Euro Payments Area - Espace unique de paiements en euros, composé des pays suivants :

- Pays de l'Union Européenne en zone euro : Allemagne, Autriche, Belgique, Chypre (partie grecque), Espagne, Estonie, Finlande, France, Grèce, Irlande, Italie, Lettonie, Lituanie, Luxembourg, Malte, Pays-Bas, Portugal, Slovaquie, Slovénie.

- Pays de l'Union Européenne en zone non euro : Bulgarie, Croatie, Danemark, Hongrie, Pologne, République Tchèque, Roumanie, Suède.

- Pays de l'AELE (Association Européenne de Libre Echange) : Islande, Norvège, Liechtenstein et Suisse.

- Pour la France : départements et régions d'outre-mer (Guadeloupe, Martinique, Guyane, Réunion et Mayotte), territoires de Saint-Pierre-et-Miquelon, Saint-Barthélemy et la partie française de Saint-Martin.

- Principauté de Monaco, Saint Marin, Ile de Jersey, Ile de Guernesey, Ile de Man, le Vatican et Andorre.

- Royaume-Uni

4 - Hors attestations portant sur des prêts pour lesquelles il convient de se référer à la rubrique Découverts et crédits.

Le change

Délivrance ou reprise de billets de banque en agence

Achat/Vente Frais fixes de 3,10€/opération + cours du jour⁽⁵⁾

5 - Cours du jour disponible en agence.



Banque à distance

Abonnement à des services de banque à distance (Internet, téléphone fixe, SMS, etc.) hors coût du fournisseur d'accès internet GRATUIT

Internet et téléphonie mobile

● Service de banque à distance par internet

Crédit Agricole en Ligne : www.ca-norddefrance.fr ▲● GRATUIT

Consultation des comptes, réalisation de virements internes et souscription de produits et services par signature électronique.

Application mobiles : GRATUIT

- Ma Banque

- Paiement Mobile application dédiée aux paiements sécurisés avec le service Paylib⁽⁶⁾

Paylib qui comprend :

- Paylib en ligne (service permettant de réaliser des paiements sur des sites e-commerçants, liste disponible sur www.paylib.fr, et affichant le logo « PAYLIB »)

- Paiement Paylib en magasin avec son mobile (service permettant d'effectuer des paiements chez des commerçants acceptant la carte sans contact et affichant le logo « PAYLIB ». La détention d'un smartphone Android éligible est requise)

- Paylib entre amis (service permettant d'effectuer un virement entre Particuliers par l'utilisation du numéro de téléphone mobile).

L'utilisation de l'application nécessite la détention d'un terminal de communication compatible avec accès internet et un abonnement au service Crédit Agricole en ligne.



Bon à savoir !

NOS APPLICATIONS MOBILE : TÉLÉCHARGEMENT ET ACCÈS GRATUITS

MA BANQUE consultation des comptes depuis votre mobile : vous permet de suivre et de gérer votre budget et votre relation à la banque.

PAIEMENT MOBILE dédiée à la carte bancaire et paiements en ligne sécurisés avec PAYLIB⁽⁶⁾, (service disponible sur l'application MA BANQUE), Disponible sur App Store⁽⁷⁾, Google Play Store⁽⁸⁾, Microsoft Store⁽⁹⁾

CA Bourse pour suivre vos portefeuilles en toute liberté

6 - L'utilisation de la solution de paiement Paylib nécessite une adhésion spécifique et la détention d'un numéro de téléphone fiabilisé.

7 - App Store : marque Apple enregistrée au nom de la société Apple Inc- Service téléchargement proposé par Apple Inc, titulaire de la marque App Store.

8 - Google Play Store sous système d'exploitation Android TM : marques de Google Inc.

9 - Microsoft Store et/ou tout autre nom de produit Microsoft mentionné : marques déposées par Microsoft Corporation.

Service d'agrégation de comptes (service disponible sur l'application MA BANQUE)

Informations sur les comptes bancaires détenus dans d'autres banques GRATUIT

Service de banque à distance par Internet - service de bourse en ligne

● Abonnement Invest Store Initial	GRATUIT
Abonnement Invest Store Intégral à partir de 24 ordres par an si moins de 24 ordres par an	GRATUIT 97,00€/an

(Les 24 ordres sont répartis sur l'année civile sans minimum d'ordres par mois à effectuer)

Les ordres de Bourse (hors frais d'intermédiation)

Frais variables de plateforme d'exécution en sus

- Bourse France : commission par ordre exécuté

PEA/ PEA - PME	CTO	FRAIS FIXES		FRAIS PROPORTIONNELS		MINIMUM DE PERCEPTION	
Centre d'appel		0€	5,00€	1,20%	1,25%	0€	12€
Internet / Invest Store Initial		0€	2,50€	0,50%	0,75%	0€	7,50€
PEA/PEA-PME							
Invest Store Intégral	Ordres ≤ 500€	500€ > Ordres ≤ 1000€	Ordres > 1000€	Ordre ≤ 1100€	Ordre > 1100€		
	0,48%	0,18%	0,09%	0,99€	0,09%		

+ Frais supplémentaires (si option SRD = service de règlement différé) par prorogation (mini 6,00€)

	ACHAT	VENTE
Transaction ordre stipulé "Service à règlement différé" (HT)	0,025% du montant x nombre de jours de portage ⁽¹⁰⁾ Min 3,00 €	GRATUIT
Transaction ordre en prorogation (HT)	Taux Euribor 1 mois + 0,20% (Taux révisable mensuellement)	

- Bourse étrangère : nous consulter

10 - Nombre de jours de portage : nombre de jours compris entre la date de livraison (jour de négociation +3 jours) et la date de règlement/livraison de fin de mois de la liquidation en cours.

Services d'alertes (SMS ou email)

Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation de compte⁽¹¹⁾

● Réception d'un mini relevé de compte (à jour fixe par SMS ou email, à la demande)	
Un par semaine	2,20€/mois
Cinq par semaine	5,80€/mois
● Alerte achat à distance (1 alerte/jour maximum)	0,75€/mois

Alerte solde disponible (1 alerte/semaine)	0,30€/mois
Alerte solde débiteur (1 alerte/mois)	0,75€/mois
Alerte SMS solde débiteur et rejet d'opérations	GRATUIT
(Uniquement par SMS à chaque élément déclencheur / non intégré ni intégrable aux offres packagées)	
Alerte mensuelle Ecopage (1 alerte/mois)	0,30€/mois
Alerte temps réel de gestion	0,75€/mois
Alerte mise à disposition des moyens de paiement octroyés	0,30€/mois
Alerte souplesse du découvert (1 alerte/mois)	0,30€/mois

11 - Les alertes sont un service d'envoi d'informations par SMS ou email.

Téléphone fixe

Filvert : 03.20.14.20.14 (N° non surtaxé) 24h/24, 7j/7 0,50€/appel



Vos moyens et opérations de paiement

Les cartes

Cotisations carte

Cartes de retrait et de paiement



CATEGORIE DE CARTE	Débit immédiat	Débit différé
Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement à autorisation systématique) Carte Prélude ⁽¹²⁾ L'Autre carte ▲●	19,10€/an 19,10€/an	
Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à autorisation systématique) Maestro Mastercard EKO	33,50€/an 35,50€/an	
Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale) à débit immédiat ou différé Visa classique / Visa Sociétaire MasterCard classique / Mastercard Globe Trotter / MasterCard Cartwin ⁽¹³⁾ / MasterCard RCL ou VAFC / MasterCard RCL ou VAFC Cartwin ⁽¹³⁾ MasterCard Sociétaire / MasterCard Cartwin ⁽¹³⁾ Sociétaire Visa Premier / Visa Premier Sociétaire Gold MasterCard / Gold Mastercard Sociétaire / Gold MasterCard Cartwin ⁽¹³⁾ / Gold MasterCard Cartwin ⁽¹³⁾ sociétaire / Gold MasterCard à empreinte biométrique* Visa Infinite / Visa Infinite sociétaire MasterCard World Elite / Mastercard World Elite sociétaire / MasterCard World Elite à empreinte biométrique*	43,00€/an 43,00€/an 130,00€/an 130,00€/an	43,00€/an 43,00€/an 130,00€/an 130,00€/an 260,00€/an 260,00€/an

*Service disponible dans le courant du 2^{ème} trimestre 2022

Ce logo vous indique les cartes disposant de la fonctionnalité sans contact. Nos cartes internationales intègrent gratuitement le paiement sans contact. Sur demande et gratuitement, il est possible de désactiver ce service sur l'application Paiement Mobile et auprès de votre conseiller.

Les cartes de paiement à débit différé et les cartes de paiement par crédit renouvelable comportent la mention CREDIT. Les cartes de paiement à autorisation systématique et à débit immédiat comportent la mention DEBIT.



Bon à savoir !

COTISATION 2^{ème} carte à -50% Pour toute souscription d'une seconde carte de paiement sur un même compte (sauf pour l'Autre carte, la carte EKO et la carte Open), réduction de 50% sur la cotisation de carte la moins chère l'année de souscription.

Même prix, service en plus : optez pour une carte à débit différé ! Le montant de vos achats sera ainsi débité en une fois à une date programmée, en fin de mois par exemple, et vous permettra de bénéficier d'une gestion de trésorerie facilitée.

Cartes de retrait

Carte Libre Service Banque ⁽¹⁴⁾	GRATUIT
Carte de dépannage Libre Service Agence ⁽¹⁴⁾	1,50€/retrait

12 - Réservée aux clients n'ayant pas accès au chéquier.

13 - Carte associée à une ouverture de crédit renouvelable. La « Cartwin » est une CARTE DE CREDIT associée à un compte de dépôt et à un crédit renouvelable. Elle porte la mention « CARTE DE CREDIT ». Les retraits sont toujours débités immédiatement sur le compte associé ou sur le compte de crédit renouvelable. Les paiements réalisés au comptant sont débités sur le compte de dépôt en fonction du type de carte choisie par le client :

- carte à débit immédiat : le compte associé est débité au fur et à mesure des paiements ;
- carte à débit différé : les paiements sont cumulés et prélevés une fois par mois, à date régulière. Le montant de la cotisation est hors coût du crédit.

La carte « SUPPLETIS » est une CARTE DE CREDIT associée à un crédit renouvelable. Elle porte la mention « CARTE DE CREDIT ». Les opérations de paiement et de retrait effectuées à crédit sont imputées directement sur le compte de crédit renouvelable à laquelle la carte est rattachée. Le montant de la cotisation est hors coût du crédit.

14 - Pour la carte Libre-Service Banque : retraits aux distributeurs du Crédit Agricole Nord de France. Pour la carte Libre-Service Agence : retraits au(x) seul(s) distributeur(s) de votre agence.

Paiement par carte (la carte est émise par la banque)

Paiement par carte en euro ⁽¹⁵⁾ dans un pays de l'Espace Economique Européen (EEE)	GRATUIT
---	---------

Autres paiements par carte*	0,35€/opération
-----------------------------	-----------------

+ frais proportionnels au montant du paiement 2,45% du montant de l'opération

+ frais de change éventuels⁽¹⁶⁾

Sécurisation des transactions par Internet (3D Secure)	GRATUIT
--	---------

*opérations de paiement hors champ d'application du règlement européen n° 924/2009 du 16 septembre 2009.

Retrait par carte

Retrait d'espèces au distributeur automatique de billets	Distributeurs du Crédit Agricole	Distributeurs d'une autre banque : retrait par carte en euro ⁽¹⁵⁾ , dans un pays de l'EEE	Autres retraits*(⁽¹⁶⁾)
Carte Prélude ⁽¹⁷⁾		GRATUIT	Non disponible
L'Autre Carte ⁽¹⁸⁾ ▲●		1€/retrait dès le 1 ^{er} retrait/mois	Retrait Distributeur Automatique de Billets (+ frais de change éventuels) : 3,35€/retrait + 2,45% du montant
Carte Internationale Maestro, MasterCard, Cartwin ⁽¹³⁾ , Visa à débit immédiat, à débit différé	GRATUIT	1€/retrait à partir du 5 ^{ème} retrait/mois	Retrait guichet (+ frais de change éventuels) : 6,60€/retrait + 2,45% du montant
Carte Open/Suppletis ⁽¹³⁾		GRATUIT	
Carte internationale Gold Mastercard, Gold Cartwin ⁽¹³⁾ ou Visa 1 ^{er}			
Carte internationale Mastercard World Elite, Visa Infinite			

Pour les offres cartes destinées aux mineurs, vous reporter à la rubrique « Les Jeunes (moins de 25ans) »

Autres opérations cartes

Mise à disposition des moyens de paiement en agence	GRATUIT
Opposition faite par le titulaire de la carte	GRATUIT
Frais d'opposition (blocage) de la carte par la banque pour usage abusif	GRATUIT
Capture en cas de refus de restitution carte après notification	GRATUIT
Commande de carte en urgence	16,20€
Rédition du code confidentiel	10,20€
Rédition de relevé carte de crédit ⁽²⁾	9,50€
Modification en agence des plafonds d'utilisation à la demande du porteur (sous réserve d'acceptation par la banque)	7,00€
Cash de dépannage à l'étranger	39,30€
Carte de remplacement pour porteur à l'étranger	135,40€
Représentation des impayés contestés à tort	14,00€

15 - ou en devise équivalente : Devise suédoise ou en leu roumain (conformément au règlement européen n°924/2009)

16 - L'opération de change est effectuée au taux de change appliqué par Visa ou Mastercard au jour du traitement de l'opération. Ce taux s'exprime en marge de pourcentage appliquée au cours de change publié par la Banque

Centrale Européenne (BCE). Plus d'informations disponibles sur le site internet du Crédit Agricole Nord de France, rubrique tarifs / [exemple de frais de conversions monétaires](#)

17 - Retrait en France uniquement

18 - Utilisation possible exclusivement dans les pays européens dont la liste est communiquée avec le contrat.

APPLICATION PAIEMENT MOBILE vous permet de personnaliser les fonctionnalités de votre carte (augmentation temporaire des plafonds*, activation/désactivation des paiements à l'étranger, des paiements à distance ou des paiements sans contact).

Disponible sur App Store⁽⁷⁾, Google Play Store⁽⁸⁾, Microsoft Store⁽⁹⁾ : GRATUIT

*Sous réserve d'acceptation par votre Caisse Régionale

Virements SEPA⁽³⁾ soumis au règlement européen 924/2009

Opération libellée en euros à destination ou en provenance de la zone SEPA
Emission d'un virement SEPA

Frais par virement SEPA occasionnel ▲●

Vers un compte détenu au Crédit Agricole _____

Vers un compte d'une autre banque _____

INTERNET	AGENCE
Gratuit	Gratuit
Gratuit	3,90€
Gratuit	Gratuit
Gratuit	Gratuit
Gratuit	1,30€

Frais par virement SEPA permanent ▲●

Vers un compte détenu au Crédit Agricole _____

- Frais de mise en place d'un virement permanent _____
- Frais unitaire sur chaque virement _____

Vers un compte d'une autre banque _____

- Frais de mise en place d'un virement permanent _____
- Frais unitaire sur chaque virement _____

Emission d'un virement instantané SEPA

Frais par virement occasionnel :

- vers un compte détenu au Crédit Agricole _____ **GRATUIT**
- vers un compte d'une autre banque _____ **GRATUIT**

Frais de réception d'un virement avec RIB/IBAN-BIC complet

Réception d'un virement SEPA ▲● ou d'un virement instantané SEPA _____ **GRATUIT**

Virement en euros provenant d'un compte détenu dans un pays de l'EEE, soumis au règlement européen n°924/2009⁽¹⁹⁾ _____ **GRATUIT**

19 - Opération par virements en Euros dans l'Espace Economique Européen, automatisables avec l'IBAN du bénéficiaire et le code BIC de la banque.

Autres services liés aux virements

Résiliation d'un virement permanent à la demande du client _____ **GRATUIT**

Tentative de récupération des fonds en cas de BIC/IBAN incorrect _____ 13,60€/tentative

Demande de rappel ou de remboursement d'un virement SEPA⁽³⁾ à l'initiative du donneur d'ordre _____ 11,20€

(forfait intégrant la notification)

3 - Zone SEPA : Single Euro Payments Area – Espace unique de paiements en euros, composé des pays suivants :

- Pays de l'Union Européenne en zone euro : Allemagne, Autriche, Belgique, Chypre (partie grecque), Espagne, Estonie, Finlande, France, Grèce, Irlande, Italie, Lettonie, Lituanie, Luxembourg, Malte, Pays-Bas, Portugal, Slovaquie, Slovénie.

- Pays de l'Union Européenne en zone non euro : Bulgarie, Croatie, Danemark, Hongrie, Pologne, République Tchèque, Roumanie, Suède.

- Pays de l'AELE (Association Européenne de Libre Echange) : Islande, Norvège, Liechtenstein et Suisse.

- Pour la France : départements et régions d'outre-mer (Guadeloupe, Martinique, Guyane, Réunion et Mayotte), territoires de Saint-Pierre-et-Miquelon, Saint-Barthélemy et la partie française de Saint-Martin.

- Principauté de Monaco, Saint Marin, Ile de Jersey, Ile de Guernesey, Ile de Man, le Vatican et Andorre.

- Royaume-Uni

Prélèvements / TIP

Révocation et opposition sur avis de prélèvement _____ **GRATUIT**

● Prélèvement : Frais de mise en place d'un mandat de prélèvement SEPA ▲● **GRATUIT**

● Prélèvement : Frais par paiement d'un prélèvement SEPA ▲● **GRATUIT**

● Paiement de titre interbancaire de paiement (TIP) SEPA ▲● **GRATUIT**

Information premier prélèvement SEPA _____ **GRATUIT**

Chèques

Paiement d'un chèque	GRATUIT
Remise de chèque(s) sur le compte ▲●	GRATUIT
Date de valeur :	
- Remise de chèque	Jour de remise + 1 jour ouvré ⁽²⁰⁾
- Paiement de chèque	Jour d'opération ⁽²⁰⁾
Frais d'émission d'un chèque de banque ▲	14,30€
● Frais d'envoi d'un chéquier à domicile à la demande du client :	
- Envoi simple	2,00€
- Envoi en recommandé simple	2,70€ + frais postaux en vigueur
Frais de destruction de chéquier	3,20€/chéquier
(après 3 mois à compter de la date de fabrication)	
● Frais d'opposition :	
- chèque(s) par l'émetteur	16,00€ pour 4 ans
- chéquier(s) par l'émetteur	16,00€ pour 4 ans
(Au delà de 4 ans, le renouvellement de l'opposition doit faire l'objet d'une demande de la part du client)	
20 - La date de valeur est la date prise en compte pour le calcul des intérêts débiteurs.	



Offres groupées de services

Les produits et services composant les offres groupées de services peuvent être achetés séparément

Cotisation à une offre groupée de services

Pour chaque service composant l'offre groupée de services, le nombre de prestations couvert par l'offre groupée de service est mentionné lorsque les prestations sont limitées. A défaut de précision, les prestations ne sont pas limitées.

Offre Prestige

GESTION DU COMPTE	
• Tenue de compte	
• Service d'alerte par SMS : alerte essentielle - mise à disposition et/ou envoi des moyens de paiement	
• E-relevé mensuel	
COMMISSION D'INTERVENTION	
Commission d'intervention ⁽²¹⁾ : 12 / an	
MOYENS ET OPÉRATIONS DE PAIEMENT	
• Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à débit différé) World Elite Mastercard ou Visa Infinite (cotisation carte)	
• Envoi de la carte en pli simple à la demande du client	
• Réédition du code confidentiel de la carte (envoi par courrier ou par SMS)	
• Frais de refabrication de la carte perdue ou volée	
• Emission et réception d'un virement SEPA (cas d'un virement SEPA occasionnel ou permanent)	
• Emission et réception d'un virement Instantané SEPA	
• Emission et réception d'un virement non SEPA	
• Frais par paiement d'un prélèvement SEPA	
• Frais de mise en place d'un mandat de prélèvement SEPA ⁽²²⁾	
• Paiement de titre interbancaire de paiement (TIP) SEPA	
• Frais d'envoi de chéquier en pli simple à la demande du client	
• Frais d'opposition chèque(s) par l'émetteur	
• Frais d'émission d'un chèque de banque	30,00€/mois
RETRAIT D'ESPÈCES PAR CARTE ⁽²³⁾	
• Retrait d'espèces au distributeur automatique de billets de la Caisse régionale Nord de France	
• Retrait d'espèces en euro dans la zone euro à un distributeur automatique d'un autre établissement	
• Retrait d'espèces en euro ou en devises, dans ou hors pays de l'Espace Economique Européen (EEE), à un distributeur automatique d'un autre établissement	
PAIEMENT PAR CARTE ⁽²³⁾	
• En euro ou en devises, dans ou hors pays de l'EEE	

ASSURANCE DE LA BANQUE AU QUOTIDIEN

Cotisation à une offre d'assurance perte ou vol de moyens de paiement :

- SecuriCOMPTE Premium
- SecuriWEB Premium

DOSSIER FAMILIAL PRESTIGE (VERSION NUMÉRIQUE)

- Accès illimité au service de renseignements Allo Expert Dossier Familial
- Accès illimité aux contenus et newsletters exclusifs de www.dossierfamilial.com
- Mon Kiosque Presse avec accès à 8 titres en version numérique (Dossier Familial, Sante magazine, Détente Jardin, Régal, Maison Créeative, Détours en France, Plus de Pep's, Parents)

Offre Premium

GESTION DU COMPTE

- Tenue de compte
- Service d'alerte par SMS : alerte essentielle - mise à disposition et/ou envoi des moyens de paiement
- E-relevé mensuel

COMMISSION D'INTERVENTION

Commission d'intervention⁽²¹⁾ : 3 / an

MOYENS ET OPÉRATIONS DE PAIEMENT

- Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à débit immédiat ou à débit différé) Gold Mastercard ou Visa Premier (cotisation carte)
- Envoi de la carte en pli simple à la demande du client
- Réédition du code confidentiel de la carte (envoi par courrier ou par SMS)
- Frais de refabrication de la carte perdue ou volée
- Emission et réception d'un virement SEPA (cas d'un virement SEPA occasionnel ou permanent)
- Emission et réception d'un virement Instantané SEPA
- Emission et réception d'un virement non SEPA : 10 virements/an
- Frais par paiement d'un prélèvement SEPA
- Frais de mise en place d'un mandat de prélèvement SEPA⁽²²⁾
- Paiement de titre interbancaire de paiement (TIP) SEPA
- Frais d'envoi de chéquier en pli simple à la demande du client
- Frais d'opposition cheque(s) par l'émetteur
- Frais d'émission d'un chèque de banque : 3/an

RETRAIT D'ESPÈCES PAR CARTE⁽²³⁾

15,00€/mois

- Retrait d'espèces au distributeur automatique de billets de la Caisse régionale Nord de France
- Retrait d'espèces en euro dans la zone euro à un distributeur automatique d'un autre établissement
- Retrait d'espèces en euro ou en devises, dans ou hors pays de l'Espace Economique Européen (EEE), à un distributeur automatique d'un autre établissement
- Retrait d'espèces en devises hors de l'EEE à un distributeur automatique d'un autre établissement : 10 retraits/an

PAIEMENT PAR CARTE⁽²³⁾

- En euro dans un pays de l'EEE
- En devises dans ou hors pays de l'EEE : 10 paiements/an

ASSURANCE DE LA BANQUE AU QUOTIDIEN

Cotisation à une offre d'assurance perte ou vol de moyens de paiement :

- SecuriCOMPTE Premium
- SecuriWEB Premium

DOSSIER FAMILIAL PREMIUM (VERSION NUMÉRIQUE)

- Accès illimité au service de renseignements Allo Expert Dossier Familial
- Accès illimité aux contenus et newsletters exclusifs de www.dossierfamilial.com
- Le magazine Dossier Familial (12 numéros/an) dont ses guides pratiques en version numérique

Offre Essentiel

GESTION DU COMPTE	
<ul style="list-style-type: none">• Tenue de compte• Service d'alerte par SMS : alerte essentielle - mise à disposition et/ou envoi des moyens de paiement• E-relevé mensuel	
COMMISSION D'INTERVENTION	
Commission d'intervention ⁽²¹⁾ : 1 / an	
MOYENS ET OPÉRATIONS DE PAIEMENT	
<ul style="list-style-type: none">• Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à débit immédiat ou à débit différé) Mastercard ou Visa (cotisation carte)• Envoi de la carte en pli simple à la demande du client• Rédition du code confidentiel de la carte (envoi par courrier ou par SMS)• Frais de refabrication de la carte perdue ou volée• Emission et réception d'un virement SEPA (cas d'un virement SEPA occasionnel ou permanent)• Emission et réception d'un virement Instantané SEPA• Frais par paiement d'un prélèvement SEPA• Frais de mise en place d'un mandat de prélèvement SEPA⁽²²⁾• Paiement de titre interbancaire de paiement (TIP) SEPA• Frais d'envoi de chéquier en pli simple à la demande du client• Frais d'opposition cheque(s) par l'émetteur• Frais d'émission d'un chèque de banque : 1/an	9,00€/mois
RETRAIT D'ESPÈCES PAR CARTE⁽²³⁾	
<ul style="list-style-type: none">• Retrait d'espèces au distributeur automatique de billets de la Caisse régionale Nord de France• Retrait d'espèces en euro dans la zone euro à un distributeur automatique d'un autre établissement• Retrait d'espèces en euro ou en devises, dans ou hors pays de l'Espace Economique Européen (EEE), à un distributeur automatique d'un autre établissement	
PAIEMENT PAR CARTE⁽²³⁾	
<ul style="list-style-type: none">• En euro dans un pays de l'EEE	
ASSURANCE DE LA BANQUE AU QUOTIDIEN	
Cotisation à une offre d'assurance perte ou vol de moyens de paiement :	
<ul style="list-style-type: none">• SecuriCOMPTE Plus	
DOSSIER FAMILIAL ESSENTIEL (VERSION NUMÉRIQUE)	
<ul style="list-style-type: none">• Accès au service de renseignements Allo Expert Dossier Familial : 2 demandes / an• Accès illimité aux contenus et newsletters exclusifs de www.dossierfamilial.com• Le magazine Dossier Familial (12 numéros/an) dont ses guides pratiques en version numérique	

21. Les commissions perçues par les établissements de crédit ne peuvent dépasser par compte bancaire un montant de 8 euros par opération et de 80 euros par mois.

22. Sauf gratuité imposée par la loi.

23. Au moyen de la carte incluse dans l'offre.

L'Offre spécifique du Crédit Agricole à destination de la clientèle en situation de fragilité financière⁽²⁴⁾ :

LE COMPTE À COMPOSER MODULE BUDGET PROTÉGÉ	
LE SOCLE	COTISATION MENSUELLE
<ul style="list-style-type: none"> • Tenue de compte • Abonnement à des services de banque à distance (internet, téléphone fixe, SMS, etc) - Crédit Agricole Vision option virement externe (CAEL en ligne) • Mise à disposition de la carte au guichet ou envoi en pli simple à domicile (pour les renouvellements) • Forfait des opérations courantes illimitées comprenant les opérations de virements SEPA, de prélèvements SEPA et de TIP SEPA • Information premier prélèvement SEPA • Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS ou par mail : <ul style="list-style-type: none"> - Alertes essentielles (mensuelle) - solde débiteur - Alertes essentielles - mise à disposition et/ou envoi des moyens de paiement • Relevé de compte papier ou électronique (mensuel) 	
MODULE BUDGET PROTÉGÉ	
<ul style="list-style-type: none"> • Ouverture et clôture du compte • Fourniture d'une carte de débit (Carte de paiement à autorisation systématique) Cotisation carte : « L'Autre Carte » • Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS : alerte solde disponible (1fois/semaine) • Plafonnement spécifique des commissions d'intervention à 4 € par opération et à 20 €/mois <p>❖ Plafonnement à 5 €/mois et à 60 €/an pour l'ensemble des frais suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les commissions d'intervention - Les frais de lettre d'information préalable pour chèque sans provision - Les frais de lettre d'information pour compte débiteur non autorisé - Le forfait de frais par chèque rejeté pour défaut de provision - Les frais de rejet de prélèvement pour défaut de provision - Les frais de non-exécution de virement permanent pour défaut de provision - Les frais suite à notification signalée par la Banque de France d'une interdiction d'émettre des chèques - Les frais pour déclaration à la Banque de France d'une décision de retrait de carte bancaire - Les frais d'opposition (blocage) de la carte par la banque 	1,00€ / mois

Ces plafonds mensuel et annuel incluent le plafond spécifique concernant les commissions d'intervention.

Pour les frais autres que les commissions d'intervention, une réduction de 50% s'applique sur les conditions tarifaires en vigueur

- 2 chèques de banque par mois
- Fourniture de relevés d'identité bancaire (RIB)
- Un changement d'adresse (1 fois/an)
- Versement d'espèces en agence
- Retrait d'espèces en agence sans émission de chèque

24. En application de l'article L312-1-3 alinéa 2 du code monétaire et financier relatif à l'offre spécifique destinée aux clients en situation de fragilité financière.

Offre Globe Trotter (offre réservée au 18-30 ans inclus)

GESTION DU COMPTE	
Abonnement à des services de banque à distance (internet, téléphone fixe, SMS, etc.) : Crédit Agricole En Ligne Vision option virement externe (CAEL en ligne)	
MOYENS DE PAIEMENT	
Tenue de compte	
Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS :	
• alerte solde débiteur et rejet d'opérations	
• alerte essentielle - mise à disposition et/ou envoi des moyens de paiement	
E-relevé mensuel	
2,00 €/mois	
RETRAIT D'ESPÈCES*	
En euro à un distributeur automatique de billets de la Caisse régionale Nord de France	
En euro dans la zone euro à un distributeur automatique d'un autre établissement	
En devises hors de la zone euro à un distributeur automatique d'un autre établissement	
PAIEMENT PAR CARTE*	
En euro ou en devises, dans ou hors pays de l'Espace Economique Européen (EEE)	

*au moyen de la carte incluse dans l'offre

Tous les produits, services et opérations non listés ci-avant sont tarifés selon le barème en vigueur dans les rubriques concernées. L'offre Globe Trotter sera résiliée le jour du 31ème anniversaire du titulaire ainsi que, notamment, en cas de résiliation du contrat carte de paiement MasterCard Globe Trotter ou de souscription d'une carte de paiement complémentaire. En cas de résiliation de l'offre Globe Trotter, le titulaire continue de bénéficier des produits et services listés ci-dessus non résiliés. La résiliation entraîne l'arrêt du prélèvement de la cotisation mensuelle ci-dessus et l'application immédiate du barème tarifaire en vigueur à la date de la résiliation.

Offre EKO : 2€/mois

Compte EKO : offre groupée de produits et services réservée aux particuliers majeurs

GESTION DU COMPTE	
<ul style="list-style-type: none">• Abonnement à des services de banque à distance (internet, téléphone fixe, SMS etc) : Crédit Agricole en ligne Vision option virement externe (CAEL en ligne)• Tenue de compte• Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation de compte par SMS :<ul style="list-style-type: none">- Alerte si solde du compte inférieur à 20€- Alerte essentielle - solde débiteur- Alerte essentielle -mise à disposition /et ou envoi des moyens de paiement- Alerte consommation des forfaits de retraits hors distributeurs « Crédit Agricole »• E-relevé mensuel	
MOYENS DE PAIEMENT	
<ul style="list-style-type: none">• Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à débit immédiat et à autorisation systématique) - Cotisation carte : « Mastercard EKO » ;• Renvoi du code confidentiel de la carte ;• Frais d'opposition (blocage) de la carte par la banque ;• Opposition faite par le titulaire de la carte ;• Frais de refabrication de la carte perdue ou volée• Forfait des opérations courantes illimitées comprenant les opérations de virements SEPA, de prélèvements SEPA et de TIP SEPA ;• Délivrance d'un chéquier ;	2,00€ / mois
RETRAITS D'ESPÈCES PAR CARTE	
<ul style="list-style-type: none">• Retrait d'espèces en euros au distributeur automatique de billets de la Caisse Régionale Nord de France ;• Retrait d'espèces en euros au distributeur automatique de billets d'autres Caisses Régionales de Crédit Agricole ;• Retrait d'espèces en euros dans les pays de l'Espace Economique Européen : 25 retraits par an en euro ou en devise ;• Retraits d'espèces en devises hors pays de l'EEE : 10 retraits par an	

Tous les produits, services et opérations non listés ci-dessus sont tarifés selon le barème en vigueur dans les rubriques concernées. L'offre EKO sera notamment résiliée en cas de souscription d'une carte complémentaire, de souscription d'une autorisation de découvert ou d'un Compte à Composer associé au compte ouvert dans le cadre de l'offre EKO. Cette résiliation entraînera l'arrêt du prélèvement de la cotisation mensuelle ci-dessus et l'application immédiate du barème tarifaire portant les principales conditions générales de banque en vigueur.



Bon à savoir !

L'offre EKO n'inclut pas d'autorisation de découvert : le compte doit toujours fonctionner en position créditrice et aucune opération ne doit être initiée au-delà du solde disponible. Les clients EKO ne supportent pas les frais suivants : commission d'intervention, frais de lettre simple d'information préalable pour chèque sans provision et forfait de frais de rejet pour un prélèvement dans la limite du montant de l'ordre de paiement.

En cas de non régularisation d'un chèque émis sans provision, les clients EKO se voient appliquer les frais suivants : forfait de frais par chèque rejeté pour défaut de provision et frais en cas d'interdiction bancaire. Le montant de ce forfait pour les clients EKO est le suivant :

- Montant du chèque inférieur ou égal à 50 € : 22€ / chèque
- Montant du chèque supérieur à 50 € : 42€ / chèque

Offres qui ne sont plus commercialisées :

Le Compte-Service

Depuis le 18 novembre 2013, les Comptes Services Equilibre, Confort, Performance et Mozaïc ne sont plus commercialisés. Les Comptes-Services existants restent en vigueur aux conditions tarifaires ci-dessous. Pour tout renseignement complémentaire, n'hésitez pas à nous consulter.

Cotisations mensuelles	EQUILIBRE	CONFORT	PERFORMANCE
Sans carte	4,15€	7,30€	8,70€
L'autre carte	5,60€	8,50€	
Maestro	6,30€	9,20€	10,50€
Carte internationale de débit ⁽¹⁾		9,50€	10,90€
Carte internationale de crédit ⁽²⁾		10,10€	11,50€

Le Compte à Composer

Arrêt de la commercialisation le 25 octobre 2021. Les Comptes à Composer existants restent en vigueur et sont modifiables aux conditions tarifaires ci-dessous. Pour tout renseignement complémentaire, n'hésitez pas à nous consulter.

Le socle, les modules et les options ont un tarif unique fixe, qui ne dépend pas de l'utilisation ou non des services inclus. Le socle et les options peuvent être souscrits indépendamment des modules et sont indiqués par le logo ●.

La possession d'un socle est obligatoire pour la souscription d'un ou plusieurs modules. Les modules sont souscrits en fonction de vos besoins et de vos choix.

LE SOCLE	COTISATION MENSUELLE
<ul style="list-style-type: none">• Tenue de compte• Abonnement à des services de banque à distance (internet, téléphone fixe, SMS etc) : Crédit Agricole en ligne Vision option virement externe (CAEL en ligne)• Mise à disposition des moyens de paiement octroyés, frais d'envoi de chéquier et envoi carte en pli simple à domicile (pour les renouvellements)• Forfait des opérations courantes illimitées comprenant les opérations de virements SEPA, de prélèvement SEPA et de TIP SEPA• Information premier prélèvement SEPA• Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS :<ul style="list-style-type: none">- alerte essentielle (mensuelle) - solde débiteur- alerte essentielle - mise à disposition et/ou envoi des moyens de paiement• Relevé de compte papier ou électronique mensuel• Dossier familial (3 mois gratuits pour toute souscription d'un abonnement d'un an)⁽²⁵⁾	2,10€*
MODULE MAÎTRISE DU DÉCOUVERT⁽²⁶⁾	COTISATION MENSUELLE
<ul style="list-style-type: none">• Cotisation à une offre d'assurance ouvrant droit au versement d'un capital égal au montant du découvert maximum autorisé en cas de décès accidentel de l'assuré ou de Perte Totale et Irréversible d'Autonomie (PTIA) accidentelle <p>Assurance SécuriCOMPTE⁽²⁷⁾ découvert</p> <ul style="list-style-type: none">• Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS : alerte souplesse du découvert <p>Facturation en fonction du montant du découvert ayant été consenti par contrat séparé :</p> <ul style="list-style-type: none">• ≤ 300 €• de 301 € à 800 €• de 801 € à 1200 €• > 1200 €	1,50€ 2,45€ 3,35€ 4,25€
Ristourne des intérêts débiteurs (dans la limite du montant autorisé) ⁽²⁸⁾ <ul style="list-style-type: none">• ≤ 300 €• de 301 € à 800 €• de 801 € à 1200 €• > 1200 €	5€ max/an 10€ max/an 15€ max/an 20€ max/an

MODULE BUDGET ASSURANCE	COTISATION MENSUELLE
Cotisation à une offre d'assurance ouvrant droit au versement d'un capital en cas de décès accidentel de l'assuré, de licenciement économique, d'Incapacité Temporaire Totale de Travail (ITT) ou de Perte Totale et Irréversible d'Autonomie (PTIA) accidentelle : Assurance SécuriBUDGET ⁽²⁷⁾ (auto, habitation, santé, personne)	1,70€ Premium** : 2,00€
MODULE COMPTE SÉCURISÉ	COTISATION MENSUELLE
Cotisation à une offre d'assurance perte ou vol des moyens de paiement : Assurance SécuriCOMPTE Plus ⁽²⁷⁾ • Frais d'opposition chèque(s) par l'émetteur • Retrait d'espèces de dépannage • Réédition carte urgente • Réédition code confidentiel	2,95€ Premium** : 4,80€
MODULE ÉPARGNE PILOTÉE	COTISATION MENSUELLE
• Mandat d'épargne ⁽²⁹⁾ • Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS : alerte mensuelle « écopage » • Cotisation à une offre d'assurance ouvrant droit à indemnité en cas de décès accidentel de l'assuré, indemnité correspondant à un capital calculé en fonction du dernier montant mensuel de l'épargne programmée dans le cadre du mandat de placement automatisé des excédents de trésorerie : Assurance SécuriEPARGNE ⁽²⁷⁾ • Relevé global des avoirs annuel (trimestriel en Premium) • Abonnement à des services de banque à distance (internet, téléphone fixe, SMS etc) Crédit Agricole en ligne Invest Store Initial	2,15€ Premium** : 3,25€
MODULE SUIVI ASSURÉ	COTISATION MENSUELLE
• Cotisation à une offre d'assurance indemnisant l'assuré en cas de livraison non conforme ou de non-livraison d'un bien garanti acheté à distance : Assurance SécuriWEB ⁽²⁷⁾ • Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS : - Alerté achat à distance - Mini relevé (1 par semaine) - Alerté temps réel de gestion	3,05€ Premium** : 4,40€
LES OPTIONS	COTISATION MENSUELLE
Cotisation à une offre d'assurance ouvrant droit au versement d'un capital, assis sur les revenus mensuels de l'assuré en cas de décès accidentel ou de licenciement économique de l'assuré : Assurance SecuriZEN ⁽²⁷⁾	1,90€
Cotisation à une offre d'assurance ouvrant droit au versement d'une indemnité en cas de décès accidentel de l'assuré et calculée en fonction du montant de l'épargne sur Livret(s) : Assurance SecuriLIVRETS ⁽²⁷⁾	1,90€
Frais de location de coffre-fort (par coffre)	A partir de 7,10€

** Montants de garantie supérieurs



Bon à savoir !

La détention d'un Compte à Composer et d'une carte bancaire au Crédit Agricole Nord de France permet de bénéficier automatiquement d'une réduction de 20 % sur la cotisation annuelle de la carte (sauf carte EKO).

CARTE + CAC = COTISATION CARTE : - 20 %

25 - Uni-médias: 22 rue Letellier 75739 Paris Cedex 15. 09.69.32.34.40 (appel non surtaxé)

26 - En fonction du montant du découvert concerné accordé par contrat séparé, sous réserve d'acceptation du dossier par le Crédit Agricole Nord de France.

27 - Dans les limites et conditions prévues aux contrats d'assurances spécifiques souscrits auprès de la Caisse d'Assurances Mutualées du Crédit Agricole (CAMCA) Société d'Assurances régie par le Code des Assurances, fonds d'établissement 250 000€ - 65, rue de la Boétie 75008 Paris - Siren 428 681 985.

28 - Facturation des agios puis remboursement à hauteur du montant des agios dans la limite du forfait annuel : cumul compris entre 5€ et 20€.

29 - Mandat de placement automatisé des excédents de trésorerie.

Dégressivité tarifaire :

Pour toute souscription du Compte à Composer (socle + modules), vous bénéficiez d'une dégressivité tarifaire selon les modalités suivantes :

Montant mensuel de souscription socle + modules	Réductions
Compris entre 4€ et 5,99€	-5 %
Compris entre 6€ et 7,99€	-10 %
Compris entre 8€ et 9,99€	-15 %
Supérieur et égal à à 10€	-20 %

Les options bénéficient automatiquement du niveau de dégressivité tarifaire atteint au titre de l'équipement socle + modules.

OFFRE POUR LES 26-29 ANS

Les clients âgés de 26 à 29 ans titulaires d'une carte bancaire bénéficient d'une remise de 30 % sur la cotisation de la carte et du Compte à Composer. (sauf carte EKO)
COTISATION CARTE ET CAC : - 30 %



Irrégularités et incidents

Commission d'intervention

Commission d'intervention (somme perçue par l'établissement pour l'intervention en raison d'une opération entraînant une irrégularité de fonctionnement du compte nécessitant un traitement particulier (présentation d'un ordre de paiement irrégulier, coordonnées bancaires inexactes, absence ou insuffisance de provision ...) par opération	8,00€
❖ Plafond journalier	8,00€
Plafond mensuel	80,00€
Montant plafonné en application de l'article L312-1-3 du code monétaire et financier pour la clientèle bénéficiant des services bancaires de bases ainsi que pour la clientèle en situation de fragilité financière ayant souscrit l'offre spécifique clientèle fragile ⁽²⁴⁾	
Plafond par opération	4,00€
❖ Plafond journalier	4,00€
Plafond mensuel	20,00€



Bon à savoir !

Pour les paiements par carte dont le montant est inférieur à 10 € et réalisés lorsque le compte se trouve en situation de découvert non autorisé ou au-delà du découvert autorisé, il n'y a pas de facturation de commission d'intervention.

Opérations particulières

Frais de retour de courrier	Jusqu'à 9,90€
Frais par saisie attribution ou conservatoire, par paiement direct de pension alimentaire sur requête légale	100,00€
Frais de gestion pour mise en place ou renouvellement d'un gel des avoirs	100,00€
Frais par saisie administrative à tiers détenteur	10% du montant dû au Trésor public, dans la limite d'un plafond de 100 €

Incidents de paiement

Frais de lettre d'information pour compte débiteur non autorisé	8,00€
Frais de rejet de prélèvement pour défaut de provision*	
- Si paiement < 20,00€	Montant du paiement
- Si paiement ≥ 20,00€	20,00€

* Les montants comprennent, s'il y a lieu, la commission d'intervention.



Bon à savoir !

Dans le cas où un prélèvement rejeté pour défaut de provision est représenté une ou plusieurs fois et qu'il est rejeté pour défaut de provision du compte, le ou les nouveaux rejets ne seront pas facturés, à l'exception de la commission d'intervention.

Frais de non-exécution de virement permanent pour défaut de provision*	
- Si paiement < 20,00€	Montant du paiement
- Si paiement ≥ 20,00€	20,00€
* Les montants comprennent, s'il y a lieu, la commission d'intervention.	
Frais de lettre d'information préalable pour chèque sans provision	8,00€/ lettre
(Lettre simple) - (Tarification débitée si paiement du chèque)	
Forfait de frais par chèque rejeté pour défaut de provision	
- Montant inférieur ou égal à 50€	30,00€/ chèque
- Montant supérieur à 50€	50,00€/ chèque
Ces frais forfaitisés correspondent à la lettre d'information préalable, aux commissions d'intervention, à la gestion du dossier d'interdiction bancaire, au blocage de provision, à la réalisation d'un certificat de non paiement et à la déclaration de mainlevée auprès de la Banque de France. Frais non prélevés en cas de nouveau rejet du même chèque dans les 30 jours.	

En cas d'interdiction bancaire :

- Frais pour paiement d'un chèque émis en contravention avec une interdiction d'émettre des chèques	32,50€/chèque
- Frais d'enregistrement de l'interdiction bancaire initiée par une autre banque	26,10€
- Frais suite à notification signalée par la Banque de France d'une interdiction d'émettre des chèques	26,10€
- Frais de tenue de compte d'un client interdit bancaire (non applicable aux clients bénéficiaires de l'offre clientèle fragile)	9,15€/mois

Chèque revenant impayé pour motif autre que sans provision	10,25€
--	--------

Plafond de frais d'incidents applicable, aux clients identifiés comme éligibles à l'«Offre clientèle fragile» au titre des articles L.312-1-3 et R.312-4-3 du code monétaire et financier, pour les frais suivants :

• Les commissions d'intervention	
• Les frais de lettre d'information préalable pour chèque sans provision	
• Les frais de lettre d'information pour compte débiteur non autorisé	
• Le forfait de frais par chèque rejeté pour défaut de provision	
• Les frais de rejet de prélèvement pour défaut de provision	
• Les frais de non-exécution de virement permanent pour défaut de provision	
• Les frais suite à notification signalée par la Banque de France d'une interdiction d'émettre des chèques	25€/mois
• Les frais pour déclaration à la Banque de France d'une décision de retrait de carte bancaire	
• Les frais d'opposition (blocage) de la carte par la banque	



Découverts et Crédits

Découvert

Découvert ponctuel non convenu ou non contractualisé (dépassement)

Le Taux Annuel Effectif Global (TAEG) maximal est établi chaque trimestre par la Banque de France en fonction de l'évolution des conditions de marché sauf conditions particulières..... Nous consulter

Taux débiteur annuel..... Nous consulter

Frais de lettre d'information en cas dépassement significatif de plus d'un mois⁽³⁰⁾..... 7,30€

30- Information réalisée en application de l'article L312-92 alinéa 2 du code de la consommation.

Découvert contractualisé

Le taux des intérêts du découvert éventuellement consenti correspond au taux de référence du montant de la tranche auquel appartient le découvert moins 1%, sauf conditions particulières.

Crédits à la consommation

Prêt amortissable à taux fixe..... Nous consulter

Prêt à consommer (auto, confort, perso)..... Nous consulter

Eco-PTZ..... Nous consulter

Eco-prêt « habiter Mieux »..... Nous consulter

Crédit renouvelable..... Nous consulter

Suppletis..... Nous consulter

Le taux débiteur annuel et le TAEG (Taux annuel effectif global) sont indiqués sur l'offre du contrat de crédit.

Les frais de dossier

Crédit à consommer « PAC Auto - Confort - perso »(montant <50K€). 1% du montant du prêt
Mini : 32,00€ - Maxi : 156,00€
Crédit « Autre besoin de Financement » (montant > 50K€) 1% du montant du prêt
Mini : 156,00€ (non applicable pour certains prêts, dont prêts réglementés)

Crédits immobiliers

Prêt Lisseur Souple	Nous consulter
Prêt Tout Habitat (taux fixe ou révisable, amortissable ou in fine)	Nous consulter
Prêts réglementés (à 0%, à l'acquisition sociale, conventionné)	Nous consulter
Eco-PTZ	Nous consulter
Prêt Épargne Logement (pas de frais de dossier)	Nous consulter

Assurances liées aux prêts

Assurance emprunteur* Nous consulter

Les frais de dossier

Frais de dossier 0,75% du montant du prêt
Mini : 500,00€ (non applicable pour certains prêts réglementés)

*dans les limites et conditions prévues au contrat d'assurance souscrit auprès de Prédica, voir rubrique " Assurances et Prévoyance : mentions légales" p. 25

Demandes spécifiques

Commission annuelle de confirmation d'ouverture de crédit 1% du montant

Frais de constitution caution 50,00€

Lettre d'Information annuelle des cautions (par an/par caution/par prêt) GRATUIT

Nantissement de produits financiers et autres (titres, produits d'assurances vie, d'épargne, gage et matériel) :

- internes au Groupe Crédit Agricole	60,00€
- externes au Groupe Crédit Agricole	120,00€

Mainlevée de nantissement de produits financiers et autre

- internes au Groupe Crédit Agricole	50,00€
- externes au Groupe Crédit Agricole	110,00€

Mainlevée totale de garantie hypothécaire 95,00€

Mainlevée partielle de garantie hypothécaire 157,00€

Modification de garantie 182,00€

Cession de parts de SCI 1% du montant du capital restant dû (Mini : 180,00€ - Maxi : 500,00€)

Recherche de pièce sur crédit 10,10€/recherche

Frais de relance sur diverses opérations de crédit 15,20€

Rédition du tableau d'amortissement 20,20€

Attestations diverses liées au prêt 20,20€/attestation

Forfait échéance prêt en retard 20,20€

Modification de la date d'échéance d'un prêt 33,40€

Modification de compte à débiter (hors modification réalisée dans le cadre d'une mobilité bancaire) 33,40€

Report d'échéance d'un prêt 33,40€

Mise à disposition de fonds hors délai contractuel 50,50€

Frais de déclaration de sinistre (assurance emprunteur) 56,50€

Annulation crédit suite acceptation offre 150,00€

Modification caractéristique du prêt (périodicité, échéance, durée, avenant spécifique) 182,00€

Modification d'objet d'un prêt 1% du montant du capital restant dû
Mini : 180,00€ - Maxi : 500,00€

Réaménagement du prêt 1% du capital restant dû (min : 700,00€)

Frais de désolidarisation 1% du montant du capital restant dû

Mini : 180,00€ - Maxi : 500,00€ - Sous réserve de l'acceptation du prêteur



Épargne et Placements financiers

Epargne bancaire

Les Livrets

Livret A, Compte d'Epargne Logement, Livret de Développement Durable et Solidaire, Codebis, Livret d'Epargne Populaire, Compte sur Livret

Ouverture GRATUIT

Rémunération Nous consulter

Plan d'Epargne Logement (PEL)

Ouverture GRATUIT
Rémunération Nous consulter

Gestion des excédents de trésorerie

Service TANDEM - épargne automatique - écopage⁽³¹⁾ 1,46€/mois
Service TANDEM plus - épargne automatique - écopage écrêtage⁽³¹⁾ 2,05€/mois
31. Mandat de placement automatisé des excédents de trésorerie

Assurance-vie et Plan d'Epargne Retraite Populaire (PERP)

Droit d'entrée / Rémunération / Frais de gestion Nous consulter

Transfert de compte épargne

Vers une autre Caisse régionale Crédit Agricole GRATUIT
Vers une autre banque : - CEL et LEP GRATUIT
- PEL 88,80€

Placements financiers

Le Compte Titre Ordinaire (CTO), compte parts sociales et Plan d'Epargne en Actions (PEA)

Ouverture d'un compte parts sociales, d'un CTO ou d'un PEA GRATUIT
Mise en place d'un Plan Epargne Boursier (PEB) GRATUIT
Service de gestion conseillée 50,00€/trimestre
Service de gestion conseillée option Titres Vifs Nous consulter

Les souscriptions OPCVM (Organisme de placement collectif en valeurs mobilières)

Souscription et vente des OPCVM du Crédit Agricole Nous consulter
Souscription OPCVM hors Crédit Agricole Nous consulter

Les droits de garde

(applicables sur la valeur du portefeuille au 31/12/2022 et facturés à partir du 01/01/2023)
Tarification standard :

Forfait par compte actif par an : - par compte titres et PEB 24,00€
- par PEA GRATUIT

+ Frais à la ligne :

- Certificats Coopératifs d'Investissement du Crédit Agricole Nord de France, Varius, Parts sociales GRATUIT
- OPCVM groupe CA GRATUIT
- Obligations et Actions CA 0,12%
- Autres valeurs CTO : 0,42% / PEA : 0,40%
- Valeurs étrangères CTO : 0,42% / PEA : 0,40%
- Titres nominatifs CTO : 0,42% / PEA : 0,40%

Maximum : 200,00€ par an, par compte

Tarification avec l'option Invest Store Integral :

Forfait par compte par an : - par compte titres et PEB 12,00€
- par PEA GRATUIT

+ Frais à la ligne :

- Gratuit pour les actions
- Tarifs standards pour les autres types de valeurs
Maximum : 200,00€ par an, par compte

Transfert de compte-titres

Vers une autre Caisse Régionale Crédit Agricole GRATUIT
Vers une autre banque :

- Transfert simple d'une ligne titres cotés CTO : 16,00€ / PEA : 15,00€
- Transfert simple d'une ligne titres non cotés 50,00€
- Maximum / compte CTO : 160,00€ / PEA : 150,00€

Demandes spécifiques

Service de calcul des plus-values GRATUIT

Duplicata relevé Titres / IFU (imprimé fiscal unique) 1,00€

Inscription au PEA de titres non cotés 0,50% du montant / maxi 300,00€

Mise au nominatif pur de titres au porteur 1,20% du montant / maxi 78,00€

Mise au nominatif administré de titres au porteur 1,20% du montant / maxi 42,00€

Opérations sur or

Achat / vente d'or 4 % du montant
(minimum 40,00€ par nature de pièce)

Récupération sur frais d'acheminement engagés à l'achat/vente d'or 50,00€

Frais d'expertise 55,00€



Les offres pour les Jeunes (jusqu'à 25 ans)

Ces offres sont destinées aux jeunes jusqu'à 25 ans. Les jeunes peuvent avoir accès à toutes les autres offres dès lors qu'ils satisfont à leurs conditions.

Tenue de compte

Tenue de tenue	GRATUIT
Frais pour compte inactif (depuis 12 mois)	GRATUIT

Vos moyens et opérations de paiement

Cotisation carte pour les 12/17 ans

Cotisation Cirrus Mozaïc de retrait	GRATUIT
Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à autorisation systématique)	

Mastercard Mozaïc de Paiement / Mozaïc Black avec contrôle de solde 12,30€/an

Cotisation carte pour les majeurs notamment les 18 / 25 ans => voir page 8

Paiement et retrait par carte => voir page 9



Bon à savoir !

Offre carte pour les 18-25 ans
Remise de 50 % sur les cotisations des cartes de retrait et de paiement (Sauf carte EKO). **COTISATION CARTE : -50 %**

Offres groupées de services

Les produits et services composant les offres groupées de services peuvent être achetés séparément.

Cotisation à une offre groupée de services

Arrêt de la commercialisation au 25 octobre 2021. Compte à Composer (CAC) avantage tarifaire supplémentaire page 17 :

Pour les 18-25 ans -50 % sur la cotisation CAC

Comptes-Services MOZAÏC

Arrêt de la commercialisation au 18 novembre 2013. Les Comptes-Services existants restent en vigueur aux conditions tarifaires ci-dessous.

Avec Carte "ma 1^{re} carte" ou Mozaïc de retrait 4,10€/mois

Avec Carte Mozaïc internationale de paiement 5,00€/mois

Irrégularités et incidents

Commission d'intervention (-50% sur le tarif normalement applicable) 4,00€/opération

Plafond mensuel (-50% sur le tarif normalement applicable) 40,00€/mois

❖ Plafond journalier 4,00€/mois

Crédits

Mozaïc Permis, Mozaïc Projets, Prêts étudiants Nous consulter

Permis 1€/jour (jusqu'à 25 ans) Nous consulter

Epargne et placement financier

Livret TIWI jusqu'à 12 ans / Livret Jeune Mozaïc jusqu'à 25 ans / Livret A

Ouverture GRATUIT

Rémunération Nous consulter

Les droits de garde

(Applicables sur la valeur du portefeuille au 31/12/2022 et facturés à partir du 01/01/2023)

Frais de tenue de compte / Frais fixes / Commission proportionnelle GRATUIT

Assurances et Prévoyance

Assurances de biens

Assurance Multirisque Habitation / Tous Mobiles

Nous consulter

Offre Nomade by Crédit Agricole Nord de France

Conditions spécifiques réservées aux jeunes de 18 à 30 ans qui partent plus de 4 mois consécutifs à l'étranger	2,00€/mois
Commissions inter-réseaux de retrait à l'étranger	GRATUIT
(au lieu de 3,35€ / retrait + 2,45% du montant)	
Commissions inter-réseaux de paiement carte à l'étranger	GRATUIT
(au lieu de 0,35€ + 2,45% du montant)	
Virements internationaux	GRATUIT
(au lieu de 18€ minimum par virement reçu ou émis et des éventuels frais de changes supplémentaires de 17,80€)	



Opérations à l'étranger

Hors frais facturés par toute banque intermédiaire plus commission de change s'il y a lieu

Les opérations en devises supportent des commissions de change de 0,10% du montant avec un montant minimum de 18,00€.

Emission d'un virement non SEPA⁽³⁾ (Opération libellée en devises ou en euro hors SEPA)

Emission d'un virement non SEPA	18,40 €
Emission d'un virement non SEPA tous frais à la charge de l'émetteur (frais OUR) hors frais de virement - possibilité d'ajustement selon les frais de la banque étrangère	21,70 €
Emission d'un virement non SEPA tous frais à la charge du bénéficiaire (frais BEN) (déduits du virement)	21,70 €
Réception d'un virement non SEPA	18,40 €
Frais de mise en place ou modification d'instruction d'un virement permanent (hors frais de virement)	9,40 €

Chèques tirés sur nos caisses

Chèques émis en euros < 152,00 €	8,00 €
+ Frais de transmission : 7,20€	
Chèques émis en euros > 152,00 €	0,15 % du montant
Mini : 17,40 € Maxi : 264,00 €	
+ Frais de transmission : 7,20€	

Chèques remis Sauf Bonne Fin (SBF)

Chèques reçus en devises ou en euros < 152,00 €	GRATUIT
Chèques reçus en devises ou en euros > 152,00 €	0,10 % du montant

 Mini : 19,00 € Maxi : 95,00 €

Chèques remis pour crédit après encaissement

Commission d'encaissement	0,10 % du montant
Mini : 30,00 € Maxi : 125,00 €	
+ Frais de port	42,00 €

Divers

Copie du Swift	inférieur à 6 mois : 8,00€/supérieur à 6 mois : 27,00 €
Frais par virement pour RIB/IBAN-BIC absent ou incomplet	11,80 €
Frais de chèque impayé (hors éventuels frais de banque étrangère)	52,00 €
+ Eventuel frais de banque étrangère	
Modification d'instruction ou demande de sort	16,80 €



Assurances et Prévoyance

Assurances pour vous et vos proches

Assurances : Complémentaire santé, Assurance des Accidents de la Vie, Décès, Obsèques, Vers l'Autonomie

Nous consulter

Assurances pour vos biens

Assurances : Automobiles, Habitation, Garantie Locative, Tous Mobiles, Télésurveillance Nous consulter

Assurances protection contre les risques de la vie quotidienne

Protection juridique Pleins Droits Nous consulter

Assurances emprunteur

Nous consulter

ASSURANCES DE LA BANQUE AU QUOTIDIEN ⁽²⁷⁾	Standard	Premium
Cotisation à une offre d'assurance ouvrant droit au versement d'un capital égal au montant du découvert maximum autorisé en cas de décès accidentel de l'assuré ou de Perte Totale et Irréversible d'Autonomie (PTIA) accidentelle : SécuriTRÉSORERIE (dénommé SécuriCOMPTE Découvert dans le cadre du Compte à Composer) ⁽²⁶⁾ Découvert autorisé < = à 500 € Découvert autorisé de 501 € à 2 000 € Découvert autorisé > 2 000 € (plafond d'indemnisation : 3 000 €/sinistre/an)	1,35€/mois 2,00€/mois 3,00€/mois	4,31€/mois
Cotisation à une offre d'assurance perte ou vol des moyens de paiement : SécuriCOMPTE	2,04€/mois	4,28€/mois
Cotisation à une offre d'assurance indemnisant l'assuré en cas de livraison non conforme ou de non-livraison d'un bien garanti acheté à distance : SécuriWEB	1,27€/mois	2,55€/mois
Cotisation à une offre d'assurance ouvrant droit au versement d'un capital en cas de décès accidentel de l'assuré, de licenciement économique, d'Incapacité Temporaire Totale de Travail (ITT) ou de Perte Totale et Irréversible d'Autonomie (PTIA) accidentelle :	SécuriBUDGET 1,70€/mois	SécuriPROTECTION 2,00€/mois
Cotisation à une offre d'assurance ouvrant droit à indemnité en cas de décès accidentel de l'assuré, indemnité correspondant à un capital calculé en fonction du dernier montant mensuel de l'épargne programmée dans le cadre du mandat de placement automatisé des excédents de trésorerie : SécuriEPARGNE	0,26€/mois	1,91€/mois
Cotisation à une offre d'assurance ouvrant droit au versement d'une indemnité en cas de décès accidentel de l'assuré et calculée en fonction du montant de l'épargne sur Livret(s) : SécuriLIVRETS	1,90€/mois	
Cotisation à une offre d'assurance ouvrant droit au versement d'un capital assis sur les revenus mensuels de l'assuré, en cas de décès accidentel ou de licenciement économique de l'assuré : SécuriZEN	1,90€/mois	



Bon à savoir !

Pour toute souscription à une offre **Globe Trotter** (voir p. 23) : réduction de 50% sur la cotisation à une offre d'assurance perte ou vol de moyens de paiement «**SécuriCOMPTE Plus**» (version standard) souscrite sur le même compte pendant toute la durée de détention de l'offre **Globe Trotter**.

ASSURANCES ET PRÉVOYANCE : mentions légales

Les contrats d'assurance et de prévoyance sont présentés par la Caisse régionale de Crédit Agricole Nord de France en sa qualité d'intermédiaire en assurance enregistré à l'ORIAS sous le numéro 07 019 406.

Ces contrats sont principalement souscrits auprès de :

- PACIFICA SA au capital de 442 524 390 € entièrement libéré. Siège social : 8-10 boulevard de Vaugirard - 75015 Paris. 352 358 865 RCS Paris. N° de TVA : FR 95 352 358 865 ;

- PREDICA - S.A. au capital de 1 029 934 935 € entièrement libéré - Entreprise régie par le Code des assurances - Siège Social : 16-18 boulevard de Vaugirard - 75015 Paris. 334 028 123 RCS Paris ;

- CAMCA, Caisse d'Assurances Mutualistes du Crédit Agricole - société d'assurance mutuelle à cotisations variables. Siège Social : 53, rue La Boétie - 75008 PARIS, immatriculée auprès de l'INSEE sous le numéro Siret 784 338 527 00053.

Ces entreprises sont régies par le Code des Assurances, soumises au contrôle de l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution (ACPR) siège 4 Place de Budapest - CS 92459 - 75436 Paris Cedex 09.

Les contrats d'assurance dommages sont assurés par PACIFICA.

Les contrats d'assurance décès et d'assurance dépendance sont assurés par PREDICA.

Le contrat Financement Obsèques est un contrat d'assurance de groupe vie-entière à adhésion facultative souscrit par l'Andecam auprès de PREDICA. Les prestations d'assistance du contrat Assistance sont mises en œuvre par : AWP FRANCE SAS - 7, rue Dora Maar - 93400 Saint-Ouen. Société par Actions Simplifiées au capital de 7 584 076,86€. 490 381 753 RCS Bobigny. Siret : 490 381 753 00014. Société de courtage d'assurances immatriculée à l'ORIAS (www.orias.fr) sous le numéro 07 026 669 désignée sous la dénomination commerciale « Mondial Assistance ». Le contrat Assistance Obsèques est proposé par Previseo Obsèques - S.A au capital de 500 000 €. Siège social : 50 - 56, rue de la Procession 75015 Paris. 409 463 866 RCS Paris. Les garanties d'assurance sont assurées par FRAGONARD ASSURANCES - 2, rue Fragonard - 75017 Paris. Société Anonyme au capital de 37 207 660 €. 479 065 351 RCS Paris. Entreprise régie par le Code des assurances.

Les contrats d'assurance emprunteur des prêts immobiliers et prêts à la consommation sont assurés par PREDICA. Le contrat Garantie Perte d'emploi est assuré par PACIFICA. Il peut arriver que l'état de santé de l'emprunteur ne lui permette pas de bénéficier des conditions d'assurance standardisées. Le dispositif prévu par la Convention AERAS organise des solutions adaptées à ces cas.

Les contrats d'assurance SécuriCOMPTE, SécuriWEB, SécuriBUDGET, SécuriEPARGNE, SécuriLIVRETS, SécuriZEN, SécuriCOMPTE Découvert, SécuriPROTECTION et SécuriTRÉSORERIE sont souscrits auprès de CAMCA.



Succession

Frais d'ouverture et de traitement de dossier de succession	0,90%
Mini 60,00€ - Maxi 560,00€	des avoirs en dépôt*
*Calculés sur la base des comptes du défunt et des comptes joints, hors assurance vie, au jour du décès	
Frais de gestion annuels pour les successions de plus de 3 ans	30,00€



Vos abonnements Presse

Magazines Uni médias⁽³²⁾

Dossier Familial (12 numéros par an)	48,00€/an
Santé Magazine (12 numéros par an)	31,60€/an
Détente Jardin (6 numéros par an)	17,60€/an
Régal (6 numéros par an)	23,90€/an
Maison créative (6 numéros par an)	19,90€/an
Détours en France (8 numéros par an)	45,00€/an
Pep's (6 numéros par an)	19,90€/an
Parents (9 numéros par an)	25,90€/an
Service client Uni Médias : pour toute question relative aux publications.	Numéro Crystal n° 09 69 32 34 40 appel non surtaxé.

32 - Ces publications sont éditées par la SAS UNI-MEDIAS filiale de presse du groupe Crédit Agricole 22 rue LETELLIER 75015 PARIS. La résiliation est gratuite et possible à tout moment auprès d'UNI MEDIAS.



Résoudre un litige

Le Crédit Agricole à votre écoute

Votre conseiller est votre interlocuteur privilégié pour vous informer sur la gestion de votre compte et l'utilisation des services que nous vous proposons.

Le Crédit Agricole, soucieux de vous apporter le meilleur service, a mis en place un dispositif de prise en charge de vos réclamations.

1. Votre Agence

En cas de problème, le Directeur de votre agence est à votre disposition pour trouver une solution appropriée.

2. Le Service Qualité Clients

Le Service Qualité Clients de la Caisse régionale prend en charge vos réclamations si la réponse apportée préalablement par votre conseiller ou le Directeur de votre agence ne vous satisfait pas. Vous pouvez le contacter :

- Sur le site internet en remplissant le formulaire en ligne à l'adresse suivante : <https://www.credit-agricole.fr/ca-norddefrance/particulier/informations/reclamation-mediation.html>
- Par courrier : Service Qualité Clients BP 369 59020 Lille cedex
- Par mail : service.qualite@ca-norddefrance.fr
- Par téléphone : 03 66 33 33 33 (N° non surtaxé)

Votre demande sera prise en compte sous 48 h et une réponse vous sera apportée au plus tôt, et dans un délai de 20 jours (sauf complexité particulière de votre dossier). Lorsque la réclamation porte, conformément à la réglementation, sur les moyens de paiement hors chèques, nous nous engageons alors à vous apporter une réponse dans les 17 jours suivant la réception de la réclamation. Si exceptionnellement une réponse ne peut être apportée dans ce délai pour des raisons échappant au contrôle de la Caisse régionale, celle-ci envoie une lettre d'attente motivant le délai complémentaire nécessaire et précisant la date ultime à laquelle vous recevrez une réponse définitive. cette réponse définitive doit, quoi qu'il arrive, vous être adressée dans les 40 jours suivants la réception de la réclamation.

En cas de désaccord, pour les contrats d'assurance vous pouvez également écrire aux services consommateurs suivants :

Epargne, assurance-vie,
retraite, prévoyance, décès :
Predica Relation et
Service clients
16-18 boulevard de Vaugirard
75724 Paris cedex 15

Assurance dommages
(auto, habitation et autres),
santé :
Pacifica Service consommateurs
8-10 boulevard de Vaugirard
75724 Paris cedex 15

Assurance emprunteurs :
Crédit Agricole Assurances
Emprunteur
Adhésions CRCA
TSA 92018
59569 La Madeleine.

LES RE COURS EXTERNES AU CRÉDIT AGRICOLE

Nous sommes soucieux de favoriser le règlement à l'amiable des différends avec nos clients. Toutefois, en cas de litige non résolu, vous pouvez faire appel à un médiateur. Vous avez également la possibilité d'intenter une action au civil.

Le médiateur bancaire

Si vous êtes une personne physique agissant à titre non professionnel, vous pouvez saisir gratuitement le médiateur dans les conditions prévues par le Code monétaire et financier et conformément à la charte de la Médiation.

Vous pouvez saisir le médiateur :

- Par courrier adressé à :

Le médiateur auprès de la FBF

CS 151

75422 PARIS Cedex 09

- Ou en ligne en complétant le formulaire de saisine sur le site : <http://lemediateur.fbf.fr>

Pour connaître ses modalités d'intervention, vous pouvez consulter la charte de la médiation sur le site internet de la Caisse Régionale (<https://www.ca-norddefrance.fr/particulier/informations/reclamation-mediation.html>).

Elle est également disponible sur simple demande en agence.

La demande au médiateur bancaire doit être adressée dans un délai d'un an à compter de la réclamation écrite auprès de la Caisse régionale.

Le médiateur statue dans un délai de 90 jours à compter de la notification de la saisine au client et à la Caisse Régionale sauf prolongation par le médiateur en cas de litige complexe. Le déroulement de la procédure de médiation est consultable sur le site internet du médiateur (<http://lemediateur.fbf.fr>).

Le médiateur de l'Assurance

Si le litige porte sur la commercialisation d'un produit d'assurance par la Caisse Régionale, vous pouvez saisir le médiateur bancaire, selon les modalités indiquées ci-dessus.

Si le litige porte sur le contrat d'assurance en lui-même, vous pouvez saisir gratuitement le Médiateur de l'assurance en écrivant à l'adresse suivante :

La Médiation de l'Assurance

TSA 50110 75441 Paris Cedex 09

Site internet : www.mediation-assurance.org

Le médiateur de l'Autorité des Marchés Financiers (AMF)

Pour tout litige relatif à des produits ou services financiers, vous pouvez saisir gratuitement le médiateur de l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) en écrivant à l'adresse suivante :

Autorité des Marchés Financiers

Le Médiateur

17, place de la Bourse

75082 PARIS Cedex 2

Site internet : www.amf-france.org

La plateforme européenne de Règlement des Litiges en Ligne

Pour tout litige relatif à un contrat ou une opération réalisé(e) en ligne, vous pouvez recourir à la plateforme européenne de Règlement des Litiges en Ligne accessible à l'adresse internet suivante : <https://webgate.ec.europa.eu/odr.+->

La souscription de certains produits et services est soumise à conditions et ou à l'accord de la Caisse régionale.

L'ensemble de nos conditions générales est disponible auprès de nos agences et sur <https://www.credit-agricole.fr/ca-norddefrance/particulier/informations/tarifs.html>

La Caisse Régionale de Crédit Agricole Mutuel Nord de France est :

- Agréée et contrôlée par l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution : 4 Place de Budapest , 75436 Paris Cedex 09 (<https://acpr.banque-france.fr>)
- Contrôlée par la Banque Centrale Européenne : Kaiserstrasse 29 - 60311 Francfort-sur-le-Main, Allemagne
- Contrôlée par Crédit Agricole S.A. : 12 place des Etats Unis, 92127 Montrouge
- Contrôlée par l'Autorité des Marchés Financiers : 17 place de la Bourse, 75082 Paris Cedex 02

Retrouvez votre Caisse régionale via nos applications mobiles

Ma banque : 100% humaine 100% digitale



GRATUIT*

Ma Banque :

- suivez et gérez vos comptes et votre budget au quotidien
- prenez rendez-vous avec votre conseiller
- maîtrisez vos dépenses avec le suivi budgétaire
- découvrez notre service «Sécuripass» pour sécuriser et faciliter vos achats sur internet



Paiement Mobile :

- historique des paiements PAYLIB en temps réel (90 jours)
- choix de la carte préférentielle
- paramétrage des alertes sur opérations carte, 3 alertes avec seuil paramétrable : toutes opérations, paiement en ligne, opération à l'étranger
- gestion des options cartes : modification plafond carte, paiement sans contact et paiement à l'étranger
- lien vers l'application Ma Banque



Assurances Pacifica :

si vous êtes assuré Crédit Agricole, déclarez votre sinistre directement avec votre téléphone



Nexecur :

la protection de votre domicile à portée de main combinée à la télésurveillance 24h/24



CA Bourse :

suivre vos portefeuilles en toute liberté

Retrouvez ces applications sur :



(7)



(8)

* Applications gratuites - hors coût du fournisseur d'accès à internet

Retrouvez nous sur les réseaux sociaux :



et sur internet : credit-agricole.fr



10-31-1154



Avec Ecofolio
tous les papiers
se recyclent.

